



Demande de conseil

Par Fanie82

Bonjour

Il y a plus d'un an une amie m'a prêter de l'argent avec un accord a l'amiable d'un remboursement de 50 euros mensuel jusqu'à remboursement de la somme.

Hors maintenant elle me dis qu'elle a vu un huissier et me dis qu'il a pu voir mes revenus et elle me réclame maintenant une mensualité de 150 euros mensuel + le remboursement de son études d'huissier s'élèvent a 500 euros si je ne fais pas ce qu'elle me demande elle me menace d'enclencher une procédure a telle le droit de faire ca dois je vraiment lui remboursé cette somme et augmenter la mensualité que dois je faire

Je suis désespéré et stressé car elle est continuellement a me harceler par téléphone

Je vous remercie par avance pour vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour

Qu'est-il écrit sur la reconnaissance de dettes ?

Si rien n'est écrit il n'y a aucune obligation.

Par ITERNITY1979

Bonsoir,

A mon avis, elle ment pour vous mettre la pression:

Un commissaire de justice (ex huissier) ne voit pas les revenus, il peut envoyer un commandement de payer ou saisir, s'il a un titre exécutoire (s'il a un jugement vous condamnant à payer)

Et réclamer 500e alors que le commissaire de justice n'a rien fait...N'importe quoi...

Avez vous signé une reconnaissance de dette?

Si oui, que mentionne elle par rapport au remboursement mensuel?

Gardez la tête froide et vérifiez l'accord mentionné sur la reconnaissance de dette et rappelez lui votre accord.

Si elle persiste, écrivez au juge pour demander un accord de paiement et valider cela par le Tribunal.

Si elle persiste à vous menacer, n'hésitez pas à lui dire que vous avez convenu d'un accord.

Enfin, ce n'est pas parce qu'elle engage une procédure qu'elle aura gain de cause, devant un juge vous avez aussi votre mot à dire.

Bon courage

Par Fanie82

Je vous remercie pour vos réponses la reconnaissance de dette dis 50 euros par mois jusqu'à remboursement totale de la dette

Par yapasdequoi

Donc si vous respectez ça, ne vous inquiétez pas.

Et ignorez les réclamations.

Cette histoire d'huissier est une invention.

Par Fanie82

Je vous remercie pour votre réponse cela me rassure un peu mais j'avoue que ses coups de téléphone continuel et ses menace me fatigue je n'ose même plus regarder mon téléphone et je m'inquiète même qu'elle ose venir a mon travail

Par yapasdequoi

(je ne comprend pas pourquoi ma réponse a été effacée. je la remet donc car elle me semble appropriée)
Bloquez son numéro, vous n'avez rien à espérer d'un dialogue par téléphone.
Et si elle vient vous harceler sur votre lieu de travail appelez le 17.